

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

20356030

Déposé
18-11-2020

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0753979812

Nom(en entier) : **Salaisons des Ardennes**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Avenue Albert-Elisabeth 66 bte 10
: 1200 Woluwe-Saint-Lambert**Objet de l'acte :** SIEGE SOCIAL

Ce jour, le douze novembre deux mille vingt.

(…)

Devant **Tim CARNEWAL**, notaire à Bruxelles (premier canton), exerçant sa fonction dans la société "Berquin Notaires", ayant son siège à Bruxelles, avenue Lloyd George 11,**S'EST REUNIE**L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "**SALAISONS DES ARDENNES**", ayant son siège à Avenue Albert-Elisabeth 66, boîte 10, 1200 Bruxelles, ci-après dénommée la "**Société**".

(…)

DELIBERATION - RESOLUTIONS

L'assemblée aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, les décisions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION: Rectification d'une erreur matérielle concernant le commissaire de la société.Suite à une erreur matérielle, l'assemblée décide de remplacer le représentant permanent du commissaire "BDO BEDRIJFSREVISOREN-BDO REVISEURS D'ENTREPRISES" par Monsieur **DURIEUX Thomas** en lieu et place de Monsieur **DE BRABANDER Koen**.**DEUXIEME RESOLUTION: Transfert du siège.**

L'assemblée décide de transférer le siège de la société vers Recogne, Rue de Saint-Hubert 18, 6800 Libramont-Chevigny et par conséquent de modifier l'article 2 des statuts comme suite:

"Le siège de la société est établi en Région wallonne.

La société peut établir, par décision de l'organe d'administration, des sièges administratifs, des sièges d'exploitation, des succursales et des dépôts en Belgique ou à l'étranger."

(…)

CINQUIEME RESOLUTION: Procuration pour les formalités.

L'assemblée confère tous pouvoirs à Koen De Brabander, Geerts Saelens, Sabine Criel ainsi qu'à tout employé et préposé de Vleeswaren De Keyser SA, ayant son siège à 9880 Aalter, Groendreef 41, chacune des personnes précitées, élisant à cet effet, domicile au siège de la société, et chacune des personnes précitées ayant le pouvoir d'agir seul et disposant de la faculté de substitution, afin d'assurer les formalités auprès d'un guichet d'entreprise en vue d'assurer l'inscription/la modification/la mise à jour de l'ensemble des données de la société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et, le cas échéant, auprès de l'Administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

POUR EXTRAIT CONFORME.

(Déposés en même temps que l'extrait : une expédition du procès-verbal, une procuration, le texte coordonné des statuts).

*Cet extrait est délivré avant enregistrement conformément à l'article 173, 1° bis du Code des Droits d'Enregistrement.***Tim Carnewal**

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso :** Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - suite

Mod PDF 19.01

Notaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").